



19374 RM

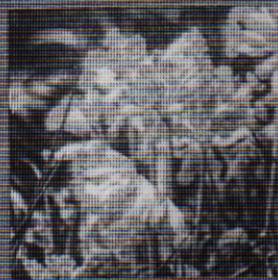


Agence de l'eau
Moselle



Rives et rivières de Moselle,

*des milieux fragiles,
des milieux à protéger.*



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
29, rue des Murs - BP 4084 - 57040 Metz Cedex



SOMMAIRE

Préambule	p.1
Introduction	p.2
Sommaire	p.3
La Seille	
Etat général	p.4
De Lindre à Chambre y	p.5
De Chambrey à Nomcny	p.7
De Nomeny à Metz	p.9
La Nied Réunie	
État général	p.11
La Nied Allemande	p.12
De Condé-Northen à Eblange	p.13
De Eblange à Bouzonville	p.15
De Bouzonville à la frontière	p.17
La Bibiche	
Etat général	p.18
De Rettainvillc à Volstroff	p.19
De Volstroff à Basse-Ham	** p.21
La commune de Basse-Ham	p.22

INTRODUCTION

Une **certaine** confusion **règne** autour de la signification du mot "paysage". Le fait que dans le passé les **langues** aussi importantes que le latin ou le grec ne possédaient pas de mot pour le désigner est assez **révélateur**. Aujourd'hui, chaque spécialiste -**le géographe**, l'écologiste, le sociologue, l'artiste peintre- en a sa propre définition, Aussi, il s'avère **indispensable** de **préciser** et de définir aussi **finement** que possible cette notion.

Nous avons donc **délibérément** choisi la définition **attestée** dans la **langue française** depuis le XVI^{ème} siècle : "Etendue de pays qui présente une vue d'ensemble **à** son observateur". Elle correspond **à** l'idée que s'en fait l'homme en disant tout simplement "Le paysage, jc le vois".

C'est pourquoi dans cette étude la perception du paysage sera parfois différente de celle d'un technicien. Ainsi l'avis que l'on peut avoir sur le phénomène **d'érosion** est **différente** si l'on se place du point de vue du paysagiste ou **encore** de l'hydrologue. Pour le paysagiste **l'érosion** est un phénomène naturel qu'il convient de ne pas endiguer. Cependant, lorsque le phénomène est accéléré par la disparition de la végétation rivulaire, cela entraîne une modification de l'évolution du paysage qu'il convient d'endiguer.

La beauté ou la dégradation d'un paysage se juge notamment par rapport à la texture **ou** la structure **de** celui-ci. Si un paysage possède une texture homogène et en un endroit la **végétation** indigène est **remplacée** par des **épicéas**, donc par une **différence** de structure, il y aura ainsi une dégradation. Le **phénomène est** identique en ce qui concerne la structure.

Cette hétérogénéité de texture ou de **structure** est **bien** souvent amenée par des végétaux qui ne possèdent pas de **caractères** indigènes tel **que** le peuplier ou **l'épicéa**.

On trouve ainsi de plus en plus **souvent des** plantations qui se disent écologiques ou protectrices du paysage réalisées avec **des** plantes dont les **caractères** ne sont pas en accord **avec** le paysage.

L'étude du **C.A.U.E.** veut essayer de faire un constat de l'existant mais aussi de proposer une méthodologie **d'aménagement** et d'orientation **paysagère** de façon à éviter de reproduire les **erreurs** du passé.



La Rosselle	
Etat général.....	p. 2 4
De la source à Saint-Avold.....	p.25
De Saint-Avold à Hombourg-Haut.....	p.26
De Hombourg-Haut à Petite Rosselle	p.28
La Sarre Blanche	
Etat général	p.30
De la source à Turquestein-Blancrupt	p.31
De Turquestein-Blancrupt à la prairie de Storindal.....	p.32
De la prairie de Storindal à Lorquin	p.33
La Horn	
Etat général	p.34
De l'étang de Hasselfurt à Bitche	p.35
De Bitche à Hanviller	p.37
De Hanviller à Waldhouse	p.38
De Waldhouse à Rolbing	p. 40
Conclusion	p. 41
Glossaire	p. 42

CONCLUSION

Cette Etude sur l'aspect paysager des rivières de Moselle s'intègre dans un contexte général de sensibilisation du paysage Mosellan.

Le constat n'est pas encore alarmant. Il existe de nombreux endroits dégradés ou en cours de dégradation, mais beaucoup de rivières présentent un aspect paysager satisfaisant.

Ainsi le C.A.U.E. a-t-il choisi d'attirer l'attention des différents décideurs et acteurs dans ce domaine pour qu'à terme le département de la Moselle puisse mettre en avant la qualité de cet aspect paysager, remarquable surtout pour sa nouvelle image de marque et pour le développement touristique.

L'étude du C.A.U.E. a essayé de faire un constat de l'existant mais aussi de proposer une méthodologie d'aménagement et d'orientation paysagère de façon à éviter que se reproduisent les erreurs du passé.